



Syndicat mixte de gestion des nappes de la Crau

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

N°15/24

Objet de la délibération : Demande de subvention exceptionnelle auprès de la ville d'Istres pour une étude relative au fonctionnement hydraulique des sources autour de l'étang de l'Olivier

L'an deux mille vingt-quatre
et le dix-huit octobre
le Comité Syndical du Syndicat mixte
de gestion des nappes de la Crau
régulièrement convoqué s'est réuni,
en nombre prescrit par la loi
sous la présidence de Mme Céline TRAMONTIN

Étaient présents :

➤ Membres à voix délibérative :

Mme Catherine BALGUERIE-RAULET, M. Alexandre COUTURIER, Mme Aline CIANFARANI, M. Jérémy CLEMENT, M. Xavier DUFOUR, M. Jean-Pierre FRICKER, M. Aurélien GEAY, M. Patrick GRIMALDI, M. Olivier MICHEL, M. Pierre RAVIOL, M. Frédéric SABATIER, Mme Marie-France SOURD, Mme Céline TRAMONTIN, M. Didier TRONC, M Yves WIGT.

➤ Procurations :

De Monsieur Didier KHELFA à Madame Céline TRAMONTIN
De Monsieur Daniel HIGLI à Madame Marie-France SOURD
De Monsieur Michel PERONNET à Monsieur Pierre RAVIOL
De Madame Amandine LUCIANI à Monsieur Jérémy CLEMENT
De Madame Marylène BONFILLON à Monsieur Xavier DUFOUR
De Monsieur Gérard QUAIX à Madame Catherine BALGUERIE-RAULET

➤ Membres à voix consultative :

M. Jean-Louis PLAZY
M. Alfred LEXTRAIT

Membres à voix délibérative en exercice : 27

Membres à voix délibérative présents : 15

Procurations : 6

Membres à voix délibérative (présents + procurations) : 21

Secrétaire de séance : Monsieur Pierre RAVIC

Rapporteur : Mme Céline TRAMONTIN

Dans le cadre de la compréhension du fonctionnement des nappes de Crau, le SYMCRAU souhaite réaliser une étude des connexions entre l'aquifère des cailloutis de la Crau, les sources autour de l'étang de l'Olivier et l'étang lui-même.

Cette étude vise à caractériser l'origine de l'eau des sources autour de l'étang de l'Olivier. En effet, plusieurs sources existent au pourtour de l'étang notamment au Nord et à l'Ouest sans toutefois que l'origine de l'eau n'ait encore été étudiée. Or, elles ne sont pour le moment pas prises en compte dans les termes du bilan de la nappe. Pourtant, la caractérisation de ces connexions est importante dans le cadre de l'élaboration du SAGE à venir.

Cette étude vise à interpréter des données géochimiques existantes et à en acquérir de nouvelles à travers des campagnes d'analyses chimiques isotopiques. La comparaison des propriétés chimiques et isotopiques des 5 points de prélèvements dans les sources autour de l'étang et dans l'étang avec celles de l'aquifère des cailloutis permettra de caractériser ces échanges.

Le SYMCRAU réalisera en régie la collecte des données, l'échantillonnage pour de nouvelles analyses, l'interprétation et la rédaction d'un rapport d'étude tandis que la réalisation des analyses seront sous-traitées par convention auprès d'Avignon université.

CONSIDERANT que la présente étude intéresse la ville d'Istres puisque l'étang se situe en cœur de ville,

Le Comité :

OUI l'exposé de Madame la Présidente,

APRES en avoir délibéré,

A L'UNANIMITE des membres présents,

SOLLICITE une participation financière de la ville d'Istres selon le plan de financement ci-dessous :

Projet	Montant des dépenses (TTC)	Plan de financement	
		Ville d'Istres	SYMCRAU
Préparation de la campagne, contractualisation avec prestataire, échantillonnage (3 jours de travail en régie)	1500 €		
Analyses géochimiques	1000 €		
Interprétation, rédaction du rapport, restitution, publication	7500 €		
TOTAL	10 000.00 €	5 000.00 €	5 000.00 €

AUTORISE la Présidente à signer les pièces à intervenir,

AINSI fait et délibéré à Entressen, les an, mois et jour susdits.

**La Présidente du SYMCRAU,
Céline TRAMONTIN**

Conformément à l'article R421-5 du Code de Justice Administrative, le présent acte pourra faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Marseille dans un délai de deux mois à compter de sa publication.